

## Présentation de la méthodologie FTA 200 ©

---

Cette méthodologie se nomme FTA 200 (Fair Trade Audit 200) car le total des points est sur 200, l'évaluation se faisant sur 150 critères, 50 critères d'exigence notés sur 2 points chacun, et 100 critères de progrès notés sur 1 point, soit un total de 200 points.

### Les 50 critères d'exigence

Ces critères sont notés sur 2 points (0/0,5/1/1,5/2). Toute note inférieure à 0,5 pour les critères d'exigence est notifiée dans le rapport de non-conformités comme une non-conformité majeure pour laquelle une action corrective doit être menée avant la prochaine visite.

### Les 100 critères de progrès

Ces critères sont notés sur 1 point (0/0,25/0,5/0,75/1). Une note inférieure à 0,5 à l'une de ces questions doit être notifiée dans le rapport de non-conformité comme une non-conformité mineure. Le centre de production pourra alors être encouragé à améliorer sa performance sur ce point.

Cet outil permet d'évaluer la **triple valeur ajoutée** (économique, sociale et environnementale) de la filière dans son ensemble, du producteur individuel au port de départ du pays producteur, en passant par l'organisation productrice, la coopérative ou éventuellement l'unité de transformation, de conditionnement et l'exportateur.

La méthodologie FTA 200 n'a pas pour objectif de dire si une filière est équitable ou non, mais de donner une idée du niveau de risque et de l'état de développement de celle-ci. L'objectif est de mieux comprendre les enjeux du développement durable de la filière et du centre de production en particulier. On étudie les moyens à mettre en place pour maximiser la valeur ajoutée économique, sociale et environnementale de la filière.

### Les enjeux économiques

Les critères économiques passés en revue concernent principalement la rentabilité, la qualité, la maîtrise des prix et la capacité logistique de la filière. Ces critères peuvent entrer en contradiction avec le critère de solidarité du commerce équitable qui demande à ce que l'on travaille en priorité avec les groupes de producteurs les plus défavorisés. La filière idéale est celle qui combine une organisation forte, organisée et puissante, au service de petits producteurs très défavorisés. Ainsi, on peut développer l'activité à grande échelle tout en continuant à aider les producteurs les plus défavorisés. C'est d'ailleurs le type de coopérative que l'on recherche en priorité pour le développement des produits de la marque Alter Eco, et ainsi le système FTA 200 garde toute sa cohérence.

### Les enjeux sociaux

Si un client est intéressé par le commerce équitable, c'est avant tout pour sa valeur ajoutée sociale pour les producteurs. Les critères sociaux totalisent ainsi 50 % de la note finale de l'audit FTA 200. La partie sociale comporte cinq sous-rubriques (10 % du total pour chacune) :

- la mise en conformité sociale (critères du commerce éthique)
- le critère de solidarité, à savoir la priorité donnée aux plus défavorisés
- la qualité du projet de développement (le financement d'un projet à caractère collectif, social ou de développement local)
- la pérennité du projet de développement
- la transparence

## Les enjeux environnementaux

Le respect des critères environnementaux constitue le troisième volet des vérifications du FTA 200. Il comprend forcément l'étude des impacts environnementaux de l'ensemble de la chaîne de production, depuis l'utilisation des intrants jusqu'au traitement des déchets, en passant par l'impact environnemental du mode de production lui-même. On distingue deux niveaux d'engagement :

- la mise en conformité environnementale par rapport aux règles et lois environnementales locales
- le développement de projets environnementaux : reboisement, éco-conception, réduction ou recyclage des déchets (la mise en place de démarches de progrès)

**Le FTA 200 est à la fois un outil de maîtrise des risques et un outil de développement :**

- **un outil de maîtrise des risques** car il permet de bien définir, sur chaque filière, les problématiques sur lesquelles nous pourrions être contestés par le distributeur ou le consommateur, soit sur la fragilité de notre filière et sa capacité à assumer un flux d'activité régulier et croissant, soit sur notre capacité à cibler les bénéficiaires les plus dans le besoin, soit sur des aspects de qualité, d'hygiène et de sécurité, soit sur des aspects environnementaux

- **un outil de développement** également, car au contraire d'un audit de certification ou de commissariat aux comptes, notre objectif n'est pas uniquement d'émettre un avis sur la conformité ou non d'une filière au regard d'un cahier des charges mais bien d'être capable de proposer des solutions en face des problèmes identifiés.

**Note inférieure à 125/200** : la filière est très risquée avec d'importantes non-conformités majeures. Une première étape de mise à niveau est généralement nécessaire avant le démarrage de la commercialisation du produit. L'accompagnement au niveau local est primordial pour aider la filière à s'organiser et se mettre en conformité au moins sur les critères d'exigence (traçabilité, qualité, logistique, formalisation minimum de l'organisation). Suivi par Alter Eco au moins une fois par an.

**126 < Note < 150** : la filière est risquée et nécessite généralement un accompagnement et un suivi régulier au niveau local afin qu'elle se mette à niveau. Suivi par Alter Eco au moins une fois par an.

**151 < Note < 175** : la filière est peu risquée en développement et conforme au niveau des critères d'exigence. L'objectif est d'aider au développement de la filière généralement par la diversification des produits et des circuits de distribution, l'augmentation de la valeur ajoutée au produit pour le groupe de producteur, l'augmentation de la qualité ou de la différenciation des produits.

**176 < Note < 200** : la filière est très peu risquée, développée et présente de bonnes performances au niveau de sa valeur ajoutée économique, sociale et environnementale. La filière apporte une forte valeur ajoutée à des petits producteurs très défavorisés et maîtrise les enjeux de production et de distribution à différents acheteurs internationaux. Les produits sont d'une qualité supérieure et différenciés. La filière est en passe d'être suffisamment compétitive pour pouvoir continuer à se développer même sur le marché conventionnel. Un désengagement progressif et partiel des acteurs du commerce équitable est envisageable à terme

La notation du FTA 200 répond aux impératifs et aux engagements du commerce équitable, notamment en termes de transparence et de volonté de travailler avec les producteurs les plus défavorisés.

Par conséquent, une coopérative avec un faible niveau de formalisation et rassemblant des producteurs défavorisés pourra performer sur les questions sociales visant à mesurer le faible développement des bénéficiaires (exemple : question 105, quel est le degré d'urgence des bénéficiaires du niveau 1 ? si le degré est élevé, la note est maximale) mais obtiendra une note faible sur des questions de formalisation des procédures.

A l'inverse, une coopérative particulièrement développée mais ayant, par exemple, un faible impact en termes de développement et n'ayant pas des pratiques démocratiques sera pénalisée.